

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Économie - Projet de coopération interterritoriale LEADER sur l'œnotourisme - " Sac à dos de l'œnotouriste : valorisation réciproque entre territoires "

Dans le cadre du développement et de la structuration de l'œnotourisme sur notre territoire comme un des axes stratégiques, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est positionné en tant que porteur de projet pour l'obtention de la marque nationale « Vignobles & Découvertes » gérée par Atout France, sous le nom de destination « *Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc* » et a obtenu cette reconnaissance en novembre 2014, renouvelée pour une durée de trois ans en 2017. Le contexte sanitaire a décalé la période de renouvellement, ainsi le nouveau dossier de candidature écrit actuellement de manière collective, sera déposé fin 2021 pour une soutenance orale début 2022.

La coopération constitue un élément obligatoire du programme européen LEADER ; le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été en contact depuis mars 2018 avec le Syndicat de développement Local (SYDEL) du Pays Cœur d'Hérault, le GAL Vidourle-Camargue et le PETR Cœur Entre-Deux-Mers pour élaborer un projet de coopération sur la thématique de l'œnotourisme.

Ce projet de coopération s'appuyant sur le label Vignobles & Découvertes permettrait de dynamiser la fréquentation œnotouristique des territoires partenaires.

L'objectif de ce projet est la réalisation d'un sac à dos « tourisme vigneron » (sur l'exemple du sac à dos du naturaliste développé dans le Parc national des Cévennes) qui sera mis à disposition des touristes, auprès des professionnels labellisés Vignobles & Découvertes volontaires (hébergeurs, caveaux, réceptifs,). L'ambition de ce sac est de permettre la découverte ludique et pédagogique du vignoble.

Depuis l'accord de principe donné le 20 juillet 2020 par le Comité Syndical, le sac lui-même et son contenu ont été imaginés et travaillés en s'appuyant sur les savoir-faire locaux des territoires partenaires.

Ainsi, ce sac imaginé par une designeuse et réalisé par une association régionale d'insertion respecte la démarche autour du développement durable (réutilisation/ recyclage de bâche). Il sera composé de différentes parties modulables et enrichi de divers outils ludiques pour vivre des aventures vigneronnes. (cf annexe pour détails).

Le projet prévoit également un échange d'expériences autour de l'œnotourisme entre les territoires partenaires (déplacement en Gironde mai 2021, venue des partenaires sur le territoire en juin 2021). Celui-ci s'inscrit pleinement dans la stratégie œnotouristique de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut

Languedoc » : valorisation de l'identité locale et des paysages, incitation à la découverte et à l'itinérance douce dans nos vignobles.

Le Pays Cœur d'Hérault est le chef de file de ce projet de coopération.

La communication commune autour d'un projet de ce type peut être porteuse de retombées économiques pour les territoires participants, mais également en matière d'innovation et d'exemplarité.

Les quatre territoires souhaitent ainsi se positionner sur les concours :

- Trophées de l'œnotourisme de Terre de Vins (2022) ;
- Wine Tourism Business (concours en Gironde) 2022.

La sortie de l'outil est prévue pour l'automne dans le cadre des Fascinants Week-ends 2021.

Le budget de ce projet est de 20 924,04 € TTC pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) 4 184,80 €
- Union Européenne – crédits FEADER LEADER 16 739,20 €

Le solde de 0,04 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur le projet et son plan de financement,
- l'autoriser, le cas échéant, à signer l'accord de coopération LEADER et tous documents pour la mise en œuvre de cette opération,
- l'autoriser, si nécessaire, à modifier le plan de financement présenté ci-dessus dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 % de FEADER.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve le projet et son plan de financement,
- autorise le Président à signer l'accord de coopération LEADER et tous documents pour la mise en œuvre de cette opération,
- autorise le Président, si nécessaire, à modifier le plan de financement présenté ci-dessus dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 % de FEADER.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-béziers le 21 mai 2021 .

Le Président,
Jean ARCAS

